

Le public : conseillers du salarié

Les pré-requis : avoir suivi les modules « Initiation en droit du travail » et « Rupture du contrat de travail » ou disposer de connaissances de bases en droit du travail

Les objectifs de la formation :

- Identifier le statut et les missions du conseiller du salarié
- Acquérir les bases de l'assistance du salarié lors de l'entretien préalable
- Maîtriser les procédures de licenciement et de rupture conventionnelle

Les méthodes pédagogiques : participation active des stagiaires, questionnaires de contrôle de connaissances, mises en situation et [accès à des ressources pédagogiques sur la plateforme formation CFTC indiqués dans la fiche guide ressources en ligne en annexe.](#)

1 ^{er} jour	2 ^{ème} jour	3 ^{ème} jour
<p style="text-align: center;">ACCUEIL ET INTRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - La formation syndicale CFTC - Dire et agir CFTC pour un conseiller du salarié <p>IDENTIFIER LE STATUT DU CONSEILLER DU SALARIÉ</p> <p>CONNAITRE LES MISSIONS DU CONSEILLER DU SALARIÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre d'intervention du conseiller du salarié • Le rôle du conseiller du salarié en cas de licenciement et de rupture conventionnelle <p>REPÉRER LES PHASES DE L'ASSISTANCE DU SALARIÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • La phase d'accueil • La phase de préparation de l'entretien préalable : contrôle du respect de la procédure et étude des pièces • Le Jour J de l'entretien • Le suivi de l'entretien 	<p>CONNAITRE LES RÈGLES DE BASE EN DROIT DU TRAVAIL POUR ASSISTER LE SALARIÉ DE MANIÈRE OPTIMUM</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les limites de l'employeur pour sanctionner • Connaître les règles de procédure du licenciement <p>LE JOUR J, ADOPTER LA POSTURE ADÉQUATE FACE À L'EMPLOYEUR.</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'entraîner au jour J de l'entretien par différentes mises en situation • Rappeler à l'employeur les missions du conseiller du salarié et les faire respecter • Rappeler à l'employeur les limites pour sanctionner le salarié 	<p>FAIRE UN SUIVI DE L'ENTRETIEN PRÉALABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir-faire un calcul simple d'indemnités de licenciement pour informer le salarié sur ses droits • S'entraîner à rédiger un compte rendu d'entretien (qui servira à la production d'une attestation de témoignage en justice, à la demande du salarié) • Donner les premières informations au salarié sur ses droits (documents de fin de contrat...) et l'orienter vers un défenseur si besoin <p style="text-align: center;">Évaluation, synthèse et clôture du stage</p>